



## droit en hopital etranger

Par **Nadege32**, le **23/12/2021** à **18:31**

Bonjour , j'ai un ami americain qui est bloqué au Royaume uni , il y est allé pour des affaires et il a du passer un test covid et à cause d'une fièvre suspecte il a été retenu dans un hopital .... les tests covid sont négatifs et sa fièvre est guérie depuis longtemps , mais le problème c'est qu'il ne peut pas sortir parce qu'il ne peut pas payer parce que sa carte de crédit ne fonctionne pas là bas et il ne peut pas utiliser son chéquier. Alors le docteur l'empêche de sortir depuis 7 semaines maintenant en attendant que quelqu'un paye pour lui ! Mon ami a dit que j'allais payer , il a donné mon nom pour la facture mais je n'ai pas les moyens de payer sa facture ... il a une femme aux états unis qui ne veut pas payer parce qu'ils sont prêts de divorcer... et ses connaissances ne veulent pas payer non plus.. il n'a pas de famille proche...

Alors je voudrais savoir quels sont ses droits ? Combien de temps le directeur de l'hôpital a-t-il le droit de le retenir prisonnier là ? Que se passe-t-il dans un tel cas ?.

Et le fait que mon ami m'ait désigné comme sa tutrice sans mon accord pour payer sa facture peut-il me mettre dans des problèmes ? Je n'ai aucun lien de parenté avec lui .

Merci .

Par **youris**, le **23/12/2021** à **18:55**

bonjour,

nous sommes un site essentiellement de droit français, donc par principe non compétent pour un litige au Royaume uni qui concerne un Américain.

en droit français, c'est un juge qui nomme un tuteur pour une personne incapable.

dans votre cas, votre ami a donné votre nom mais cela ne vous engage pas, sinon ce serait trop facile de faire payer les autres.

si votre ami est marié, c'est à son épouse de régler le problème.

en principe, lorsque on voyage à l'étranger pour ses affaires, on prévoit un moyen de paiement utilisable dans le pays destinataire. Les cartes bancaires fonctionnent à l'étranger.

personnellement, cela ressemble à une escroquerie, vous le connaissez bien cet ami ?

salutations

Par **Nadege32**, le **23/12/2021** à **20:19**

merci pour votre reponse , oui je le connais bien , et sa carte marche à l'etranger habituellement , mais là il y a un probleme , elle ne fonctionne pas .

Je me disais aussi que c'est trop facile de faire payer qui on veut...

Par **jodelariege**, le **24/12/2021** à **00:28**

Bonsoir

Vous connaissez votre ami par internet ? car ressemble bien à une tentative d'arnaque....

Ou votre véritable ami à eu un piratage de son ordinateur et c'est un escroc qui vous répond  
Avez-vous eu votre ami au téléphone ou simplement par internet au sujet de son problème douteux d'hôpital ?

Par **Nadege32**, le **24/12/2021** à **08:42**

Mais oui ! c'est quelqu'un que je connais tres bien ! oui je l'ai eu par telephone et mails , et j'ai meme eu communication avec l'hopital...

Par **Chrysoprase**, le **24/12/2021** à **08:57**

Bonjour

[quote]

Alors le docteur l'empêche de sortir depuis 7 semaines maintenant en attendant que quelqu'un paye pour lui ![/quote]

La perfide Albion est encore plus perfide que je ne le pensais 😊 Depuis quand retient-on contre son gré quelqu'un dans un hôpital, surtout en ce moment où on a besoin de lits ?

Si vous avez encore des doutes, téléphonez à cet hôpital et vous vous apercevrez sans doute que cet "ami" n'y a jamais mis les pieds. D'ailleurs avez-vous reçu une quelconque facture ?

Par **Marck.ESP**, le **24/12/2021** à **11:21**

Effectivement, tout cela semble peu probable, il serait bien de prendre contact avec cet hôpital directement en recherchant le numéro d'appel.